



Urbanisme

2025 Rapport de gestion

Dicastère

Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité

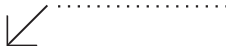
Service de l'urbanisme

Mme Carmen Tanner

Municipale

M. Julien Woessner

Responsable de service



Police des constructions

Responsable de filière



Architecte en Police des constructions



Architecte en Police des constructions



Technicien en Police des constructions RiBT



Assistante administrative et technique en Police des constructions



Assistante administrative et technique en Police des constructions



Assistante technique en Police des constructions

MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

RESPONSABLE DE SERVICE
RESPONSABLE DE SERVICE SUPPLÉANT

Administration

Assistante administrative
et chargée de projets

Assistante administrative,
finances et chargée de
projets

Apprentie 2^{ème} année

**Planification et
aménagement urbains**

**Responsable
de filière**

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste-Paysagiste

Stagiaire urbaniste

MISSIONS

Pôle administratif

Le pôle administratif gère l'ensemble des aspects administratifs, RH et financiers du Service de l'urbanisme. En particulier :

- assurer l'accueil et l'orientation du public au guichet et la réception téléphonique ;
- assurer les travaux de secrétariat ainsi que le soutien administratif et logistique ;
- gérer l'interface avec la Municipalité concernant le traitement des rapports, des notes et des préavis ;
- coordonner les aspects ayant trait à la communication interne et externe, en lien avec les activités du service (événements, relecture de communiqués de presse et/ ou d'articles pour le journal communal, site internet, brochures, etc.) ;
- organiser certains d'événements internes et externes au service ;
- gérer les ressources humaines du service ;
- soutenir administrativement les différentes filières (soutien aux événements publics, mise en place d'outils informatiques, traitement de la correspondance, etc.) ;
- gérer les aspects financiers du service : comptabilité débiteurs et créanciers, élaboration du budget de fonctionnement avec les différentes filières, contrôle budgétaire des comptes de fonctionnement et d'investissement, mener le processus de bouclage des comptes annuels à l'interne du service en collaboration avec le Service des finances (FIN) ;
- gestion de projets transversaux pour le service ;
- former des apprenti·es et maturant·es et garantir la qualité du suivi de l'apprentissage durant l'année en cours.

Filière police des constructions

- Guider les propriétaires et mandataires, instruire les demandes de permis de construire, travaux de minimales importances, abattages, teintes de façades, enseignes, fractionnements, en respectant la réglementation.
- Surveiller le respect des normes et les conditions du permis de construire durant les travaux, dénoncer les infractions à la Préfecture, ordonner des remises en état.
- Soumettre les dossiers à la CAUP, rédiger les rapports en vue de la décision municipale, participer à des commissions (estimation fiscale, éligibilité d'Y-Parc).
- Fournir des prestations de police des constructions à 6 communes voisines via le RiBT.
- Contrôler les conditions du permis lors de la délivrance du permis d'habiter/utiliser.
- Organiser les visites et présider la Commission de salubrité, sur les chantiers terminés ou à la demande des locataires et des propriétaires.
- Mettre à jour les registres cantonaux (statistiques de construction, registre des bâtiments, CAMAC).
- Assurer le suivi des plantations compensatoires après abattage d'arbres.

Filière planification et aménagements urbains

- Élaborer le cadre de planification pour le développement urbain de la Ville en cohérence avec les planifications supérieures (régionales, cantonales et fédérales) et les politiques sectorielles communales.
- Planifier de nouveaux quartiers et améliorer les quartiers existants, en agissant sur l'organisation du bâti, la qualité des espaces publics et la programmation des usages, en cohérence avec les autres services communaux (mobilité, environnement, énergie, paysage, économie, logement, culture, activités physiques, etc.).

- Élaborer et mettre en œuvre la politique foncière communale. Dans ce cadre, participer à l'élaboration des droits de superficie (DDP) sur les terrains de la Commune. Préavisier les demandes de préemption, conformément à la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (L3L).
- Concevoir et réaliser les aménagements urbains permettant la valorisation des espaces publics dans l'ensemble de la ville, en partenariat avec les autres services.
- Veiller à la bonne intégration de la population dans l'élaboration des planifications et dans les projets d'aménagement, par des démarches participatives ou d'information.
- Représenter la Commune maître de l'ouvrage et défendre ses projets au sein des institutions régionales, cantonales et d'associations diverses.
- Participer à l'élaboration des stratégies territoriales ou d'amélioration du cadre de vie intercommunal et régional.
- Participer à la Commission urbanisme et mobilité.
- Participer à la consultation technique des projets soumis à la police des constructions.

POINTS FORTS 2025

Filière administration

Cycle de conférences

Le cycle de conférences du service s'est poursuivi tout au long de l'année 2025, avec l'établissement d'un nouveau partenariat avec la HEIG-VD et le renouvellement du partenariat existant avec le journal Le Courrier. Trois conférences ont pu être organisées sur les thématiques suivantes :

- Les cours d'eau dans les quartiers
- Redynamiser des quartiers délaissés : le potentiel des friches urbaines
- Construire la ville plus vite : Comment accélérer la réalisation de nouveaux quartiers ?

Mise à jour de la base de donnée de facturation concernant l'usage accru ou privatif du domaine public

Une mise à jour de la base de données débiteurs liée à l'usage accru ou privatif du domaine public a été entreprise en 2025.

Ce réexamen a engendré une réflexion concernant l'abrogation des taxes de faible importance

au travers d'une révision du règlement sur les anticipations du domaine public. Ce dernier prévoit l'abandon des factures d'un montant ne couvrant pas les frais d'établissement des factures.

Filière police des constructions

Émoluments administratifs en matière de police des constructions

Entré en vigueur en septembre 2023, l'application du règlement sur les émoluments administratifs permet une meilleure couverture de l'ensemble des prestations fournies aux constructeur-trices. En 2025, l'ensemble des factures en lien avec les prestations de la police des constructions représente une somme totale de CHF 291'323,

inférieur au budget estimé de CHF 350'000 (CHF 303'376 en 2024 après déduction des frais inhérents). Cette baisse est due au fléchissement du nombre de demandes de permis de construire soumises à enquête publique, 96 contre 141 en 2024.

10'000^e Demande de permis de construire

La police des constructions a célébré le 10'000^e permis de construire soumis à l'enquête publique, délivré le 7 octobre 2025 pour des travaux de rénovation à la rue des Chaînettes 25 (pour la Caisse de pension de l'État de Vaud, via les Retraites Populaires). La numérotation des dossiers remonte à 1904 (premier dossier enregistré le 27

août 1904, rue de Neuchâtel 6). Les jalons principaux sont 1'000^e dossier en 1921, 5'000^e en 1969 et 8'000^e en 2009. Le numéro est attribué dès le dépôt de la demande, permettant un suivi chronologique précis de chaque projet depuis plus d'un siècle.

Nouvelles communes au RIBT d'Yverdon-les-Bains

Les communes d'Ursins et de Valeyres-sous-Ursins ont rejoint durant l'automne le bureau technique d'Yverdon-les-Bains, lequel leur propose des prestations en police des constructions. Le

RIBT d'Yverdon-les-Bains est dorénavant composé des communes de Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Cuarny, Method, Treyconvignes, Ursins et Valeyres-sous-Ursins.

Filière planification et aménagements urbains

Au printemps 2025, une conférence de presse a été organisée pour présenter quatre projets phares pilotés par la filière et arrivant à échéance en 2025 : la révision du Plan directeur communal, le Plan directeur des espaces publics, la Politique foncière communale et la révision partielle du Règlement du plan général d'affectation. Ces planifications constituent un cadre de planification solide pour orienter le développement urbain de la ville à l'horizon 2040.

Au cours de l'année 2025, la filière a poursuivi le pilotage d'une trentaine de projets. En outre, elle continue à participer aux groupes de travail d'une autre trentaine de projets pilotés par d'autres services. Elle a rédigé neuf préavis qui ont été validés par la Municipalité. Quatre d'entre eux ont été validés par le Conseil communal (CC) en 2025. Trois sont en cours d'examen par les commissions du CC et deux ont dû être retirés.

Le Plan directeur communal révisé a fait l'objet d'une consultation publique en été 2025. Il est en cours d'adoption (travail en commission du CC).

La modification partielle du Règlement du plan général d'affectation a été mise à l'enquête publique fin 2025.

La Politique foncière a été présentée publiquement conjointement à la politique de logement en novembre 2025. Ces deux stratégies constituent une base solide pour établir la programmation des plans d'affectation en cours. Un document de synthèse a été produit et mis en ligne.

Le plan d'affectation (PA) de l'Ancien-Stand est en cours d'adoption (travail en commission du CC). Les autres plans d'affectation du secteur Gare-Lac sont tous en cours d'élaboration. Sur le PA Pêcheurs, plusieurs séances ont été organisées avec le Canton qui a confirmé l'implantation d'un nouveau gymnase à l'horizon 2034.

Le PA des Isles, destiné à accueillir les services de la Ville et le dépôt de CarPostal actuellement implantés à l'Ancien-Stand, a démarré. Son élaboration se fera en parallèle d'un concours d'architecture et paysage qui démarrera au premier trimestre 2026.

Le PA Verdan a passé l'étape de l'examen préalable, les accords fonciers sont en cours et la mise à l'enquête aura lieu au premier semestre 2026.

Le PA Canal Ouest a fait l'objet d'ateliers créatifs permettant d'élaborer une image directrice validée par la Ville et l'ECA, qui confirme que l'intégration des nouveaux locaux de Travys est possible dans le cadre du futur PA.

Le PA de la rue de Neuchâtel, visant à densifier les parcelles de la Migros, a fait l'objet d'une étude-test qui a fixé les grandes lignes du futur quartier. Le service a exigé des partenaires privés qu'une équipe de mandataires soit constituée pour le PA, ce qui a été fait. Un mandat d'études parallèle sera développé en 2026, en parallèle du PA.

Courant 2025, la DGTL a piloté une étude visant

à trouver un site alternatif pour les EHNV. Un GT regroupant le chef de la CECRY et des représentants de la mobilité, des énergies et de l'urbanisme a été mis en place. La filière PAU a défendu les intérêts de la Commune lors des séances avec la DGTL et en faisant remonter les informations à la Municipalité. L'étude DGTL a conclu sur le classement en première position d'un site au PST. Le choix du site par les EHNV devrait être communiqué début 2026.

La filière a participé à l'élaboration du projet d'agglomération de 5e génération (PA5) piloté par le Bureau d'agglomération (AggloY). Le dossier a fait l'objet d'une consultation publique au premier semestre 2025 et a été transmis à la Confédération.

La filière suit l'élaboration de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) piloté par l'ADNV. La coordination a été assurée avec l'enjeu de la relocalisation des EHNV au PST.

Le chantier du projet de réaménagement de la plage a démarré en 2025, suite à la validation du préavis de réalisation par le Conseil communal.

Le Plan directeur des espaces publics a été présenté au Conseil communal dans le cadre d'un préavis portant également sur le crédit de réalisation de la placette de la Villette dont le chantier démarrera début 2026.

Les chantiers de trois projets de rénovation de cours d'écoles ont été lancés en 2025 (Quatre-Marronniers, Montagny et Pré-du-Lac). Trois autres projets de rénovation sont en cours d'élaboration pour une mise à l'enquête en 2026 (Pestalozzi, Les Isles et Cheminet).

La stratégie de rénovation des places de jeux hors écoles a été présentée au Conseil communal qui a octroyé un crédit permettant la réalisation de 8 projets de rénovation durant les 5 prochaines années. Les projets des deux premières places de jeu (Parc du Mujon et Roger de

Guimps) sont en cours. Ils seront mis à l'enquête début 2026.

Le projet de place de jeux intergénérationnelle au parc des Quatre-Marronniers a été mis à l'enquête et le crédit de réalisation a été octroyé par le Conseil communal. Le chantier démarrera début 2026.

Le plan d'affectation Pêcheurs a pu être débloqué après plusieurs années de négociations difficiles avec les propriétaires. Les principes du plan directeur Gare-lac ont finalement été acceptés par les propriétaires et un accord a pu être trouvé sur la gestion du stationnement. Une étude de faisabilité pilotée par le Canton est en cours pour y intégrer un nouveau gymnase.

Le plan d'affectation des Isles, destiné à accueillir les services de la Ville et le dépôt de CarPostal actuellement implantés à l'Ancien-Stand, a fait l'objet d'un préavis au Conseil communal pour valider le crédit d'étude destiné au concours et au PA. La décision est attendue au premier trimestre 2025.

Le plan d'affectation Verdan a été profondément remanié, permettant d'y intégrer un parc de la taille de la Place Pestalozzi en plein cœur de la zone d'activités. Cette option emblématique a été validée par les partenaires privés et le dossier sera envoyé à l'examen préalable au premier semestre 2025.

Le plan d'affectation Canal Ouest a redémarré suite à la vente des parcelles de la Zurich Assurance à l'ECA. Une étude de faisabilité est en cours, notamment pour réfléchir à l'intégration des nouveaux locaux de Travys.

En mai 2024, suite au chiffrage de l'avant-projet, le Comité des EHNV a décidé de geler l'ensemble des projets liés aux EHNV, du fait de surcoûts importants. Depuis, les EHNV poursuivent deux démarches en parallèle, sur lesquelles la filière PAU et la filière PDC sont sollicitées :

DÉTAILS DES ACTIVITÉS 2025

Pôle administration

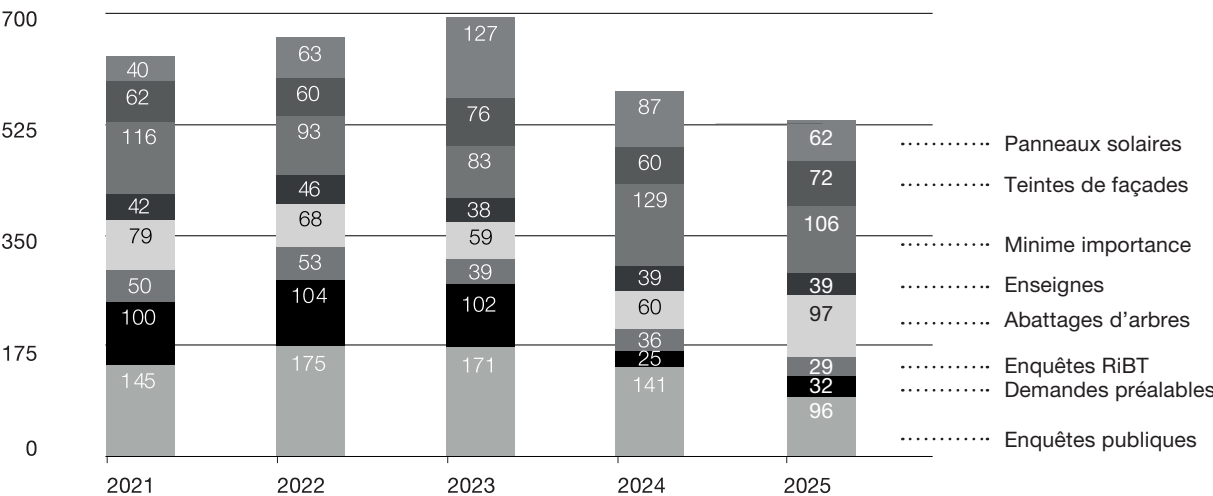
- Gestion courante des activités administratives, RH et financières du service.
- Traitement de 53 rapports, 12 notes et 9 préavis à la Municipalité.
- Traitement de 127 rapports et 23 formulaires pour la police des constructions.
- Poursuite des efforts en termes de digitalisation du service.
- Organisation du cycle de conférences du service.
- Gestion de divers projets transversaux, en collaboration avec les autres filières et/ou services.

Filière police des constructions

Malgré la simplification des procédures administratives proposée par le Canton pour les installations solaires et les pompes à chaleur, leur nombre a subi une importante baisse. Avec un total de 62 demandes pour les installations solaires (87 en 2024) et 22 pour les pompes à chaleur (46 en 2024), la transition énergétique entame un fléchissement important en matière

d'installation solaire qui pourrait être la résultante de la baisse du prix de rachat de l'énergie solaire. Le nombre total de dossiers toutes procédures confondues s'est affaissé d'une cinquantaine de dossiers à 533 (581 en 2024). Les dossiers d'enquête participent pleinement à ce retrait avec 96 reçus contre 141 en 2024.

Nombre de dossiers reçus par nature



Réseau intercommunal de bureaux techniques (RiBT)

Œuvrant comme bureau technique, la filière a traité 29 demandes de permis de construire (36 en 2024) et 33 demandes préalables (25 en 2024) pour les huit communes faisant par-

tie du RiBT (Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Cuarny, Mathod, Treykovagnes, Ursins et Valeyres-sous-Ursins).

Dispenses d'enquête

Hormis le nombre de dossiers d'enquête plus faible, le nombre de dossiers traitant d'abattages d'arbres, de teintes de façade, d'enseignes ou de travaux de minime importance a peu fluctué. La filière a traité 97 demandes d'abattage d'arbres provenant respectivement d'une moitié de privés et de l'autre des services

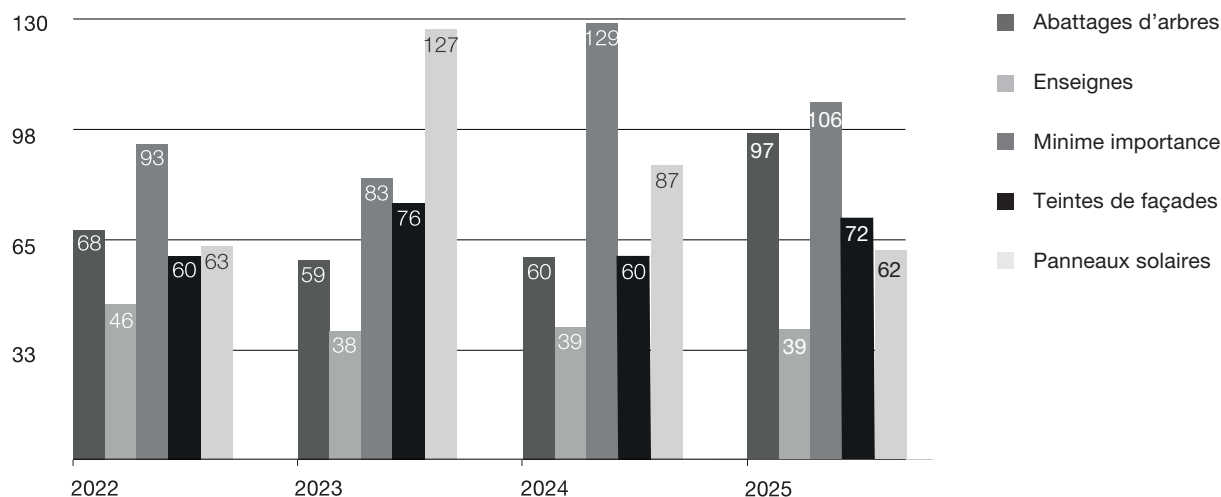
communaux. Sur ce total, 2 demandes ont été refusées, toutes pour des privés. Il est à préciser que ces demandes portent sur l'abattage de 149 arbres, dont 48 sur le territoire communal (75 en 2024) et de 101 arbres sur les parcelles privées (63 en 2024). L'ensemble de ces requêtes a été examiné par le Responsable communal des

espaces verts et des compensations ont été déterminées au cas par cas.

Le nombre de demandes de travaux de minime importance, hors installations solaires, a baissé

à 106 dossiers (129 en 2024). Depuis deux ans, Géocity offre la possibilité à tout citoyen de saisir en ligne une demande de travaux de minime importance ce qui facilite sensiblement la tâche.

Nombre de dossiers dispensés d'enquête reçus

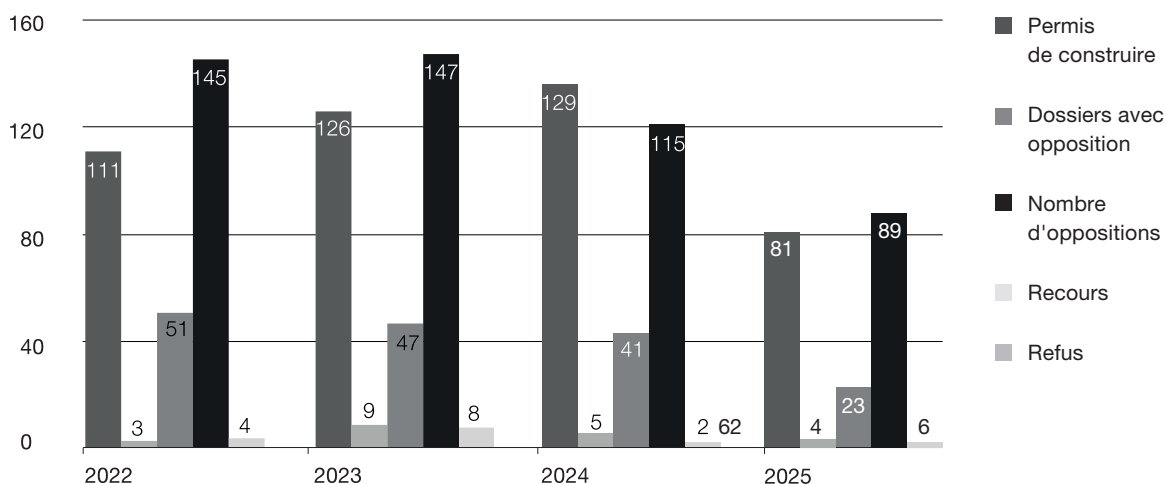


Dossiers ayant fait l'objet d'oppositions

81 dossiers ont fait l'objet d'un permis de construire et 4 de refus (contre 129 et 5 en 2024). De ces 81 dossiers, 23 ont soulevé des oppositions (41 en 2024), totalisant 89 lettres d'oppositions (115 en 2024). Celles-ci concernent essentiellement des projets de constructions

d'immeubles de plusieurs appartements comprenant entre 4 et 10 oppositions. D'une manière générale, les griefs portent sur l'intégration des constructions, le nombre de places de parc, l'abattage des arbres et les nuisances des installations techniques.

Nombre de décisions rendues et oppositions

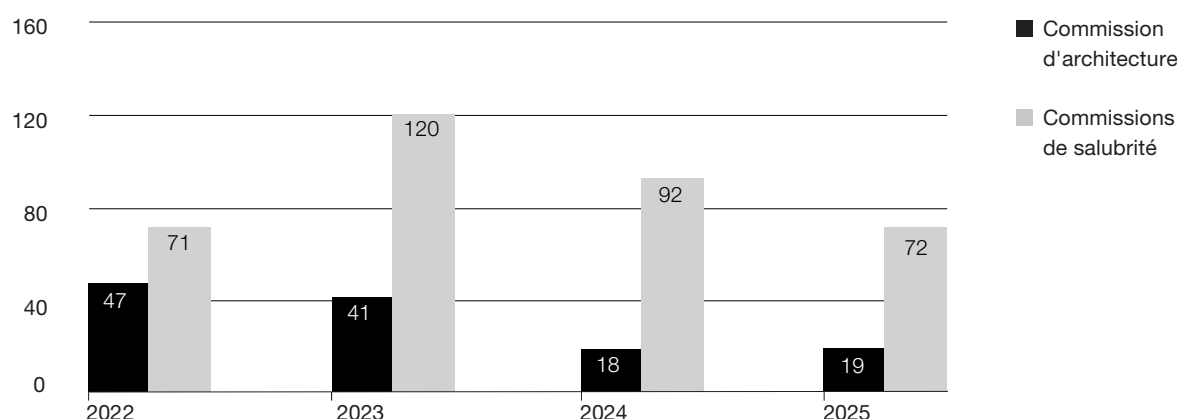


Commissions

La Commission de salubrité a procédé à 72 visites (92 en 2024). Ces dernières ne débouchent pas systématiquement sur la délivrance d'un permis d'habiter. En effet, ce sésame est soumis à l'obligation de fournir bon nombre de documents attestant de la conformité au permis de construire. Or, les constructeurs peinent à trans-

mettre ces documents et la police des constructions doit procéder à de nombreuses relances. 19 dossiers ont passé sous le crible de la Commission d'architecture, d'urbanisme et du paysage (CAUP), soit un nombre similaire à 2024 (18 dossiers). 2 séances ont dû être annulées faute de dossiers.

Nombre de dossiers traités en commissions

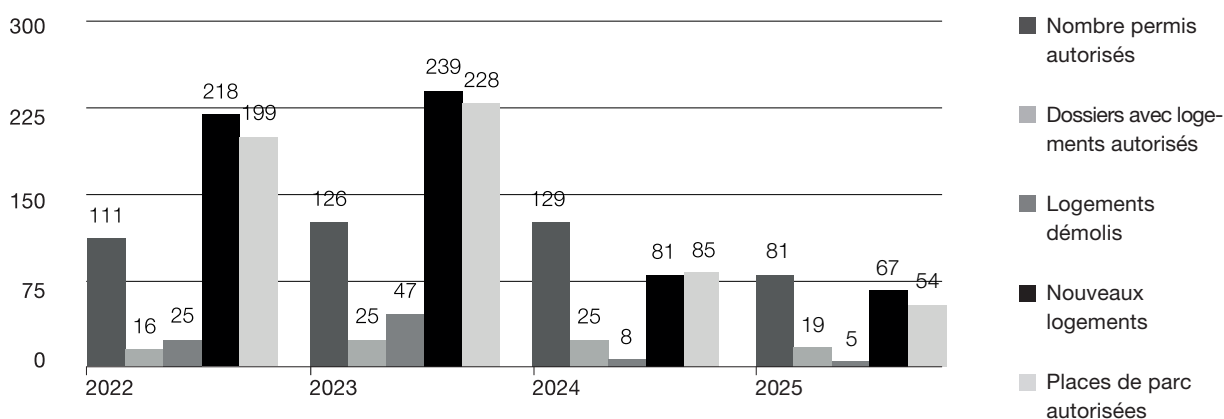


Nouveaux logements

Le nombre de dossiers portant sur la création de nouveaux logements demeure faible, 19 dossiers (25 en 2024) seulement, et portent sur la création de 67 logements (81 en 2024). Ces nouveaux logements induisent la création de 54 places de

parc (85 en 2024) souterraines et extérieures. Les opérations immobilières sont principalement constituées de petits immeubles avec une moyenne de 4 logements.

Dossiers avec création de logements



Réalisations, projets

Filière planification et aménagements urbains

Les tableaux ci-après exposent le degré d'avancement dans lequel se trouvent les projets au 31 décembre 2025.

Planification intercommunale

Désignation	Communes	Phase du processus
Plan directeur sectoriel des zones d'activités / Stratégie de gestion	ADNV	Le développement de la stratégie s'est poursuivi durant toute l'année 2025. La coordination a été assurée avec l'enjeu de la relocalisation des EHNV au PST. <i>Mandat ADNV + AggloY</i>
Plan d'Agglomération de 5 ^{ème} génération (PA5)	Agglomération	Le PA5 est en cours d'élaboration, sous pilotage de d'AggloY, avec la participation active de la filière Planification et aménagements urbains (PAU). Le dossier a fait l'objet d'une consultation publique au premier semestre 2025 et a été transmis à la Confédération. <i>Mandat AggloY</i>

Planification du territoire communal

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan directeur communal (PDCom) Modification partielle du règlement du plan général d'affectation (MRPGA) Plan d'affectation communal (PACom)	Toutes	PDCom et MRPGA : Consultation / enquête publique réalisées en 2025. Le PDCom est en cours d'adoption (travaux commission du Conseil communal). PACom : travaux de révision relancés. <i>PR14.09PR et PR25.37PR</i>
Politique foncière communale	Toutes	L'élaboration de la politique foncière communale s'est achevée en 2025, conjointement à la politique de logement. Une présentation publique et un document de synthèse ont été produits en novembre. <i>PR22.22PR</i>
Plan directeur localisé (PDL) « Gare –Lac »	Logements, activités, commerces, équipements communautaires (bâtiments et espaces publics)	Poursuite de la phase opérationnelle. L'ensemble des PA sont en cours d'élaboration, le partenariat avec le Canton se poursuit à travers un accord-cadre permettant le cofinancement de diverses études. <i>PR14.02PR</i>
Plan d'affectation (PA) « Ancien-Stand » (Gare-Lac)	Logements (70%) et activités	Le plan d'affectation de l'Ancien-Stand est en cours d'adoption (travail en commission du CC). <i>PR16.11PR, PR25.27PR + Financement privé (La Poste)</i>
Plans d'affectation « Pêcheurs » (Gare-Lac)	Logements (75%) et activités	Le plan d'affectation Pêcheurs est en cours d'élaboration, le Canton a confirmé l'implantation d'un nouveau gymnase dans ce secteur à l'horizon 2034. Il fera l'objet d'un plan d'affectation cantonal. <i>PR16.11PR + Financement privé + partenariat cantonal (gymnase)</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan d'affectation « Sports » devenu « Industrie » et « Zone archéologique » (Gare-Lac)	Logements (75%) et activités	Les propriétaires du PA Industrie ont approuvé les termes de la convention de planification. Le Conseil communal a octroyé un crédit d'études complémentaire pour organiser un concours d'urbanisme et paysage en parallèle du PA. Un mandat de valorisation des vestiges archéologiques a été finalisé, en collaboration avec le Musée d'Yverdon et le Service de la culture. <i>PR16.11PR, PR25.25PR + Financement privé</i>
Plan d'affectation « Quai de Nogent » (Gare-Lac)	Logements (75%) et activités	Un des propriétaires a remis en question les exigences du PDL en matière de taux de LUP. La Commune a défendu les conditions du PDL qui s'appliquent à tous les privés qui développent des parcelles à Gare-Lac. La signature de la convention de planification a été retardée et un préavis a dû être retiré. Objectif de démarrer le PA en 2026. <i>PR16.11PR, PR25.26PR (retiré) + Financement privé</i>
Plan d'affectation « Front-Gare » (Gare-Lac)	Logements, activités, commerces, Musée de la Mode, bibliothèque et espaces publics	Un préavis a été élaboré pour obtenir le crédit nécessaire à l'organisation d'un concours d'architecture et paysage en parallèle du PA, sur le lot 1, destiné au pôle culturel. Il sera validé par la Municipalité début 2026. <i>PR19.30PR</i>
Plan d'affectation « Place d'Armes »	Espaces publics, places de jeux, équipements culturels et sportifs sur un parking souterrain.	L'initiative populaire pour un parking de 1'000 places a été adoptée par le peuple. Le projet redémarre sur cette base. <i>PR18.26PR. Voir aussi : Réaménagement de la Place d'Armes dans la rubrique «Aménagements urbains et chantiers » ci-après.</i>
Plan d'affectation « Verdan »	Activités et commerces (80 %), logements, bâtiment culturel et parc public	Le plan d'affectation Verdan a passé l'étape de l'examen préalable, les accords fonciers sont en cours et la mise à l'enquête aura lieu au premier semestre 2026. <i>PR15.10PR + Financement privé</i>
Plan d'affectation « Saint-Georges »	Mise en conformité de la situation existante	L'entrée en force a été retardée du fait d'un recours. <i>Financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) « Au Pré-du-Canal Ouest »	Logements, activités et un parc destiné au public	Elaboration d'une image directrice validée par la Ville et l'ECA, qui confirme que l'intégration des nouveaux locaux de Travys est possible dans le cadre du futur PA. Négociations foncières en cours. <i>Préavis 02/2000 + Financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) « Les Isles »	Services communaux STE et SEY, et CarPostal	Le plan d'affectation des Isles, destiné à accueillir les services de la Ville et le dépôt de CarPostal actuellement implantés à l'Ancien Stand, a fait l'objet d'un préavis au Conseil communal qui a octroyé le crédit d'étude destiné au concours et au PA. Le PA a démarré par les études de bases. <i>Financement communal + Financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) « Coteau Est »	Logements, activités, commerces, équipements publics	Les contacts entre la Ville et le syndicat se maintiennent. Le cadre légal n'ayant pas changé, le report est toujours confirmé et aucune suite ne peut être donnée au projet pour le moment. <i>Mandat Syndicat Coteau Est</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan d'affectation (PA) « Aux Parties »	Logements, activités, crèche, commerces et une place publique	Le report est toujours confirmé et aucune suite ne peut être donnée au projet pour le moment. <i>PR10.26PR + Financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) « Les Roseyres »	Logements, activités, parc et place publics	Le développeur immobilier Steiner SA a déclenché une action en justice qui a abouti à la mise en place d'un tribunal arbitral. La procédure a pris du retard du fait d'une réorganisation au sein de Steiner SA. Le report est toujours confirmé et aucune suite ne peut être donnée au projet pour le moment. <i>Financement privé</i>
Plan d'affectation « Gressy – Sermuz »	Zones pouvant accueillir de l'habitat	Le plan d'affectation proposant un redimensionnement de la zone à bâtir a fait l'objet d'une enquête complémentaire et d'un préavis d'adoption au Conseil communal. Il est actuellement en traitement au sein d'une commission du CC. <i>PR 25.39PR + Financement communal</i>
Plan partiel d'affectation (PPA) « PST/Y-PARC »	Activités	La mise en œuvre des étapes de viabilisation se poursuit. <i>Financement communal</i>
Plan d'affectation (PA) « Anciennes Casernes »	Logements et activités	Le retrait du Canton de ce PA a été confirmé en 2025. Les négociations foncières sont toujours en cours à propos d'un échange de parcelles entre les Isles et les Anciennes Casernes. <i>Financement communal</i>
Plan d'affectation (PA) « Rue de Neuchâtel »	Logements et activités	Ce PA visant à densifier les parcelles de la Migros, a fait l'objet d'une étude-test qui a fixé les grandes lignes du futur quartier. Une équipe de mandataires a été constituée pour le PA. <i>Financement privé</i>
Projet « EHNV »	Projet hospitalier	Courant 2025, la DGTL a piloté une étude visant à trouver un site alternatif pour les EHNV. Un GT interservices a été mis en place. La filière PAU a défendu les intérêts de la Commune lors des séances avec la DGTL et en faisant remonter les informations à la Municipalité. Le site du PST arrive en tête de l'étude DGTL. Le choix du site par les EHNV devrait être communiqué début 2026. <i>Financement communal</i>
Plan d'affectation « Sports 5 »	Activités culturelles, sportives et sociales	La Municipalité a clarifié ses intentions de développement pour le site Sports 5 avec une priorisation de sa vocation associative. Un projet de nouveau stade empiétant sur le périmètre a émergé, il en résulte la nécessité de réaliser des études préliminaires sur un périmètre englobant la patinoire, le stade et sports 5 avant de pouvoir lancer le PA. <i>Financement communal</i>

Aménagements urbains et chantiers

Désignation	Projet	Phase du processus
Réaménagement de la Place d'Armes (et réalisation du parking souterrain)	Espaces publics, places de jeux, équipements culturels et sportifs sur un parking souterrain.	L'initiative populaire pour un parking de 1'000 places a été adoptée par le peuple. Le projet redémarre sur cette base. <i>PR18.26PR. Voir aussi : PA «Place d'Armes» dans la rubrique «Planification du territoire communal» ci-avant.</i>
Mobilité douce, Voie de raccordement Clendy	Assainissement de l'ancienne voie de raccordement de Clendy et aménagement d'un chemin de mobilité douce.	Des servitudes de passage auprès de plusieurs centaines de propriétaires sont en train d'être constituées. La réalisation suivra en 2026. <i>PR22.04.PR, Financement communal et AggloY</i>
Projet « Cours d'école de qualité – espaces publics vivants »	Réaménagement des six cours d'école des Quatre-Marronniers, Montagny, Pré-du-Lac, Pestalozzi, Les Isles et Cheminet	Les chantiers de trois projets de rénovation de cours d'écoles ont été lancés en 2025 (Quatre-Marronniers, Montagny et Pré-du-Lac). Trois autres projets de rénovation sont en cours d'élaboration pour une mise à l'enquête en 2026 (Pestalozzi, Les Isles et Cheminet). <i>PR21.31.PR, Financement communal et subventions</i>
Projet-modèle « Un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois-e »	Création d'un réseau d'espaces publics de proximité dense et de qualité	Le plan directeur des espaces publics a été présenté au Conseil communal dans le cadre d'un préavis portant également sur le crédit de réalisation de la placette de la Villette dont le chantier débutera début 2026. <i>PR.22.02.PR, PR25.29PR (retiré), PR25.28PR + Financement communal et fédéral</i>
Requalification de la rue Clendy-Dessous	Réaménagement de la rue et de la mise en séparatif des équipements souterrains	Le projet a été simplifié et coordonné avec les acteurs privés impliqués dans la construction du quartier Clendy-Dessous. Les carrefours ont été réaménagés de manière temporaire pour permettre la mise en service du quartier. <i>PR20.23PR + Financement privé</i>
Réaménagement du Parc des Quatre-Marronniers	Rénovation de la place de jeu et de ses accès pour y développer des activités inter-générationnelles	Le projet de place de jeux intergénérationnelle au parc des Quatre-Marronniers a été mis à l'enquête et le crédit de réalisation a été octroyé par le Conseil communal. Le chantier débutera début 2026. <i>PR22.29PR, PR25.20PR</i>
Réaménagement du secteur Plage	Places de jeux, accès à l'eau, mobilité douce, biodiversité, sanitaires et buvette	Le chantier du projet de réaménagement de la plage a démarré en 2025, suite à la validation du préavis de réalisation par le Conseil communal. <i>PR22.25PR</i>
Places de jeux hors écoles	Stratégie de rénovation et budgets de réalisation	La stratégie de rénovation des places de jeux hors écoles a été présentée au Conseil communal qui a octroyé un crédit permettant la réalisation de 8 projets de rénovation durant les 5 prochaines années. Les projets des deux premières places de jeu (Parc du Mujon et Roger de Guimps) sont en cours et seront mis à l'enquête début 2026. Une stratégie de rénovation des places de jeux hors écoles a été validée par la Municipalité et fait l'objet d'un préavis communal visant à obtenir un crédit permettant l'étude et la réalisation de 8 projets de rénovation durant les 5 prochaines années. <i>PR25.09PR</i>